



ENTRETIEN DU CADRE DE VIE ET DU LINGE

Référence : MIECVL

Lieu

Salle proche de votre domicile

Coût de la Formation

Aucun frais. Prise en charge intégrale

Démarche pédagogique

Nos formations s'appuient sur les attentes, les besoins et le vécu des participants. Les échanges de pratiques sont favorisés. Étude de cas, mise en situation.

Animation

Formateur expert de la petite enfance

Conseil et inscription

Mélody Lys : 01.64.19.36.13
m.lys@rebondir-formation.fr

Durée de la formation

2 jours / Total heures : 14h

Dates

A planifier avec le RPE

Public visé

Tous salariés et assistants maternels du particulier employeur travaillant auprès d'enfants.

Aucun pré-requis pour accéder à ce module.

Objectifs de formation

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de réaliser l'entretien du domicile et de s'occuper du linge en toute sécurité et en appliquant les techniques et les gestes professionnels.

Savoirs :

- Les règles d'hygiène et de propreté pour l'entretien du domicile.
- Les principaux revêtements et leur entretien.
- Les techniques et les protocoles d'entretien courant et d'entretien de fond.
- Les pictogrammes, les différents types de tissus, les produits de lavage et de détachage et les différents types de programmes.
- Le protocole d'entretien du linge.
- Les techniques de repassage et de pliage.
- Les règles de sécurité dans l'utilisation du matériel et pour le stockage des produits ménagers chimiques.

Savoir-faire

- Organiser et prioriser les différentes tâches à réaliser.
- Utiliser et entretenir les appareils d'entretien et les appareils électroménagers.
- Doser les produits selon les recommandations.
- Appliquer les protocoles d'entretien du cadre de vie en utilisant les techniques et les matériels adaptés.
- Appliquer les protocoles d'entretien du linge avec les matériels et les programmes appropriés.
- Organiser le tri, le pliage et le rangement du linge en fonction des habitudes et l'aménagement du particulier employeur.
- Appliquer les protocoles de repassage.
- Adopter les postures prévenant les troubles musculosquelettiques et les principes d'économie d'effort.
- Rendre compte de la réalisation des tâches.

Savoir-être :

- Être organisé
- Être consciencieux et minutieux
- Faire preuve d'adaptation et de réactivité
- Être force de proposition
- Être respectueux des consignes du particulier employeur